



# Revue de presse



Lundi 22 mai 2023



## 14e AG de l'UAR: le Président de la République honoré à Abuja

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a été honoré, vendredi à Abuja (Nigeria), à l'issue des travaux de la 14e session de l'Assemblée générale (AG) de l'Union africaine de radiodiffusion (UAR), en reconnaissance de ses efforts de soutien au processus de développement en Afrique.

"C'est un grand honneur pour moi d'exprimer, au nom de tous les médias africains, notre reconnaissance au président de la République algérienne démocratique et populaire, M. Abdelmadjid Tebboune", a indiqué le Directeur général de l'UAR, M. Grégoire Ndjaka lors d'une allocution prononcée à l'occasion.

Il a, également, mis en avant "la reconnaissance des membres de l'UAR au Président Tebboune qui posera, prochainement, la première pierre de la Cité des Médias à Bouchaoui, laquelle abritera un centre téléport relevant de l'UAR, don de l'Algérie", ajoutant que ce don "se veut une décision historique en Afrique".

M. Ndjaka a affirmé que le Président Tebboune "compte parmi les rares dirigeants à avoir occupé le poste de ministre de la Communication et dispose, de ce fait, d'une grande expérience et de fines connaissances de la mission d'informer", saluant son soutien incessant à accompagner les efforts des journalistes.

De son côté, le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani a affirmé que l'hommage rendu au président de la République "est une reconnaissance de ses grands efforts consentis en faveur du Continent africain", rappelant le lancement de la station de radio "Ifriky FM" qui se fait le relais de l'Afrique et qui tente de "se positionner sur une scène médiatique mondiale, où règne une concurrence déloyale à l'encontre de notre continent".



### **Finances: vers la conclusion de contrats de performance entre le ministère et les directions sectorielles.**

Des contrats de performance seront conclus à partir de juillet prochain entre le ministère des Finances et les différentes directions sectorielles dans le cadre des réformes du secteur visant à développer les systèmes bancaires, fiscaux et budgétaires, a annoncé, dimanche à Alger, le ministre du secteur, Laaziz Faid.



S'exprimant lors des travaux de la conférence annuelle des cadres dirigeants de l'administration fiscale, le ministre a précisé que dans le cadre de cette procédure s'inscrivant en application de la loi organique 18-15 relative aux lois de finances, tout organisme du ministère des Finances s'engage à mettre en place "un contrat d'objectifs et de performance" pluriannuel pour évaluer et contrôler leur efficacité en ce qui concerne les objectifs préalablement définis.

*Considérés comme "outil de gouvernance", ces contrats seront mis en œuvre à partir du deuxième semestre 2023 et feront l'objet d'une première évaluation après trois mois puis d'une évaluation globale en janvier 2024, a indiqué M. Faïd.*

Le modèle de performance tend, poursuit le ministre, à "renforcer la transparence et à améliorer l'efficacité et la compétence ainsi que la qualité des services offerts aux citoyens, avec obligation pour les directeurs de rendre des comptes quant à leur engagement de communiquer les résultats réalisés".

Les directeurs des organismes exécutifs et des entreprises publiques ainsi que les intervenants dans le secteur des finances, au niveau central et local seront associés à cette démarche "par souci de développer et de redresser le secteur, ce qui permettra de booster le développement local et d'assurer une gestion rationnelle des fonds publics y compris les ressources fiscales", a fait savoir le ministre.

Le ministre a rappelé l'importance pour le secteur des Finances d'être doté d'un code de déontologie pour ses fonctionnaires et agents en instaurant des règles de bonne conduite que tous les responsables du ministère, toutes catégories confondues, sont tenus de respecter, appelant à lancer des supports de communication et des bulletins périodiques pour chaque direction, qui permettront aux cadres de partager leurs expertises et analyses, avec la coordination du secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Insistant sur le choix pertinent des cadres en fonction des critères de compétence, de probité, de loyauté et d'engagement envers l'Etat, le ministre des Finances a indiqué que l'année 2023 verra le lancement de l'administration fiscale via le système des contrats de performance dans la gestion de ses services.

Cette procédure, a-t-il dit, est à même d'améliorer le climat de travail des services des impôts et de promouvoir l'esprit de compétitivité, ce qui aura un impact positif sur le rendement de l'administration fiscale en particulier et le recouvrement des ressources fiscales en général".

M. Faïd a relevé que cette rencontre était une occasion pour les différents cadres et directeurs de directions et de services fiscaux pour expliquer les procédures du système financier fondé sur la numérisation de l'administration fiscale et

devant contribuer à la prise de décisions sur la base d'indices de performance des services et de rentabilité des agents.

L'administration des impôts, première administration à introduire les contrats de performance

Pour sa part, la directrice générale des impôts, Amel Abdelatif a mis l'accent sur les grands axes de la stratégie nationale de modernisation et d'organisation de l'administration des impôts basée sur la restructuration des services de base et la création de services modernes parallèlement à la restauration des régimes fiscaux et la facilitation des procédures.

Il s'agit également de "l'allègement de la pression fiscale, de la réduction de la fraude et l'évasion fiscales ainsi que la réalisation des recettes fiscales prévues", a-t-elle ajouté.

***La responsable a souligné que l'objectif escompté du programme de modernisation de la direction est l'amélioration des ressources fiscales de manière continue et "la fourniture d'un service de qualité aux contribuables à travers l'amélioration du climat du travail, le développement du sens de l'équité fiscale".***

Ce programme devra adapter "l'administration fiscale aux défis de l'heure à travers l'amélioration des conditions et des mécanismes de travail de ses employés, ce qui aura un impact positif sur leur performance et efficacité et permettra la réalisation des objectifs escomptés", a-t-elle soutenu relevant que le rôle "pivot" de l'administration fiscale impose la modernisation et la numérisation de sa gestion et des mécanismes de son fonctionnement.

Evoquant l'introduction des contrats de performance à la direction générale des impôts, Mme. Abdelatif a fait état de la création d'un système d'évaluation de la performance en vue d'évaluer l'efficacité des résultats enregistrés par les services fiscaux de base dans le cadre de la mise en œuvre de son plan d'action.

Dans le cadre de la loi organique 18-15 relative aux lois de finances cette évaluation fera l'objet d'un contrat de performance signé par les directions régionales et de wilayas qui s'engagent à réaliser les objectifs escomptés en coordination avec l'administration centrale, a-t-elle expliqué.

## **Fiscalité: la vignette automobile en ligne lancée en 2024**

**La vignette automobile en ligne sera lancée en 2024, a indiqué dimanche à Alger une responsable à la Direction générale des impôts (DGI) qui vise à travers cette démarche la modernisation de ses services et la facilitation des procédures fiscales.**

"Sur le plan développement, le projet de la vignette en ligne est finalisé, reste le socle juridique qui devrait être intégré dans la loi de finances", a déclaré à l'APS, Souhila Souilamas, directrice centrale à la DGI, en marge des travaux de la conférence annuelle des cadres dirigeants de l'administration fiscale.

Selon cette responsable, ce projet qui entre dans le cadre de la numérisation et la modernisation des services fiscaux, est en phase d'intégration des informations relatives au parc national automobile, dont le fichier est géré par le ministère de l'Intérieure, des Collectivités locales et l'Aménagement du territoire.

L'intégration de ce fichier dans la plateforme digitale de la DGI, a-t-elle expliqué, permettra à l'administration fiscale de faire le calcul de la taxe relative à la vignette en fonction de la motorisation du véhicule.

*L'objectif du lancement prochain de la vignette automobile en ligne est de "permettre au citoyen de s'acquitter de cette taxe dans les meilleures conditions et de lui éviter les longues files d'attente au niveau des structures de l'administration des impôts et les bureaux de poste".*

De même, ce nouveau service permettra à la DGI de se décharger des coûts de gestion "considérables" de cette prestation en la dématérialisant, tout en assurant un service de qualité au citoyen, a assuré Mme Souilamas.

## **Pour développer les systèmes bancaires, fiscaux et budgétaires : Le ministère de tutelle introduit les contrats de performance**



Des contrats de performance seront conclus à partir de juillet prochain entre le ministère des Finances et les différentes directions sectorielles, dans le cadre des réformes du secteur visant à développer les systèmes bancaires, fiscaux et budgétaires, a annoncé, hier à Alger, le ministre du secteur, Laaziz Faïd.

S'exprimant lors des travaux de la conférence annuelle des cadres dirigeants de l'administration fiscale, le ministre a précisé que dans le cadre de cette procédure s'inscrivant en application de la loi organique 18-15 relative aux lois de finances, tout organisme du ministère des Finances s'engage à mettre en place «un contrat d'objectifs et de performance» pluriannuel pour évaluer et contrôler leur efficacité en ce qui concerne les objectifs préalablement définis.

Considérés comme «outil de gouvernance», ces contrats seront mis en œuvre à partir du deuxième semestre 2023 et feront l'objet d'une première évaluation après trois mois puis d'une évaluation globale en janvier 2024, a indiqué M. Faïd.

Le modèle de performance tend, poursuit le ministre, à «renforcer la transparence et à améliorer l'efficacité et la compétence ainsi que la qualité des services offerts aux citoyens, avec obligation pour les directeurs de rendre des comptes quant à leur engagement de communiquer les résultats réalisés».

Les directeurs des organismes exécutifs et des entreprises publiques ainsi que les intervenants dans le secteur des finances, au niveau central et local seront associés à cette démarche «par souci de développer et de redresser le secteur, ce qui permettra de booster le développement local et d'assurer une gestion rationnelle des fonds publics y compris les ressources fiscales», a fait savoir le ministre.

Le ministre a rappelé l'importance pour le secteur des Finances d'être doté d'un code de déontologie pour ses fonctionnaires et agents en instaurant des règles de bonne conduite que tous les responsables du ministère, toutes catégories confondues, sont tenus de respecter, appelant à lancer des supports de communication et des bulletins périodiques pour chaque direction, qui permettront aux cadres de partager leurs expertises et analyses, avec la coordination du secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Insistant sur le choix pertinent des cadres en fonction des critères de compétence, de probité, de loyauté et d'engagement envers l'Etat, le ministre des Finances a indiqué que l'année 2023 verra le lancement de l'administration fiscale via le système des contrats de performance dans la gestion de ses services.

Cette procédure, a-t-il dit, est à même d'améliorer le climat de travail des services des impôts et de promouvoir l'esprit de compétitivité, ce qui aura un impact positif sur le rendement de l'administration fiscale en particulier et le recouvrement des ressources fiscales en général».

M. Faïd a relevé que cette rencontre était une occasion pour les différents cadres et directeurs de directions et de services fiscaux pour expliquer les procédures du système financier fondé sur la numérisation de l'administration fiscale et devant contribuer à la prise de décisions sur la base d'indices de performance des services et de rentabilité des agents.

L'administration des impôts, première à introduire les contrats de performance

Pour sa part, la directrice générale des impôts, Amel Abdelatif a mis l'accent sur les grands axes de la stratégie nationale de modernisation et d'organisation de l'administration des impôts basée sur la restructuration des services de base et la création de services modernes parallèlement à la restauration des régimes fiscaux et la facilitation des procédures.

Il s'agit également de «l'allègement de la pression fiscale, de la réduction de la fraude et l'évasion fiscales ainsi que la réalisation des recettes fiscales prévues», a-t-elle ajouté. La responsable a souligné que l'objectif escompté du programme de modernisation de la direction est l'amélioration des ressources fiscales de manière continue et «la fourniture d'un service de qualité aux contribuables à travers l'amélioration du climat du travail, le développement du sens de l'équité fiscale».

Ce programme devra adapter «l'administration fiscale aux défis de l'heure à travers l'amélioration des conditions et des mécanismes de travail de ses employés, ce qui aura un impact positif sur leur performance et efficacité et permettra la réalisation des objectifs escomptés», a-t-elle soutenu relevant que le rôle «pivot» de l'administration fiscale impose la modernisation et la numérisation de sa gestion et des mécanismes de son fonctionnement.

Evoquant l'introduction des contrats de performance à la direction générale des impôts, Mme. Abdelatif a fait état de la création d'un système d'évaluation de la performance en vue d'évaluer l'efficacité des résultats enregistrés par les services fiscaux de base dans le cadre de la mise en œuvre de son plan d'action.

Dans le cadre de la loi organique 18-15 relative aux lois de finances cette évaluation fera l'objet d'un contrat de performance signé par les directions régionales et de wilayas qui s'engagent à réaliser les objectifs escomptés en coordination avec l'administration centrale, a-t-elle expliqué.

## **54e édition de la Foire internationale d'Alger du 19 au 24 juin : Stimuler les entreprises**

L'Italie sera l'invitée d'honneur de la 54e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA), qui se tiendra du 19 au 24 juin 2023, au palais des Expositions. La participation de l'Italie à cette édition traduit l'excellence des relations bilatérales entre l'Algérie et ce pays invité de marque.

Pour le pavillon italien, c'est un événement au caractère multisectoriel, avec un accent particulier sur les secteurs suivants : agro-industrie, pêche et aquaculture ; transition énergétique ; biomédical et pharmaceutique ; infrastructures physiques et numériques. La foire sera l'occasion pour les exposants algériens et étrangers d'observer l'évolution de l'environnement des affaires en Algérie et s'informer des nouveaux dispositifs d'aide à l'investissement, ainsi que la promotion des produits et services, sans oublier les opportunités de partenariats. L'événement est considéré comme l'un des événements économiques phares en Algérie et en Afrique. Pour cette 54e édition, les organisateurs prévoient la présence de près de 400 exposants algériens et étrangers. Aussi, la FIA est une occasion pour faire la promotion des produits made in Algeria, dans tous les domaines d'activités économiques. Cette foire vise à contribuer au développement et à la valorisation des produits fabriqués localement, promouvoir la commercialisation, orienter et accompagner les participants pour l'amélioration de la qualité de leurs produits et favoriser l'échange des expériences entre les entreprises nationales et étrangères. La participation de tous les acteurs économiques est rendue possible par les bonnes dispositions prises pour que tous les secteurs de l'économie soient présents, parce qu'il s'agit d'abord d'une foire multisectorielle. L'organisation de cet événement socio-économique s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du Président Tebboune et traduit la dynamique insufflée par le Plan de relance économique, au niveau de la promotion et du développement des produits de l'industrie qui a bénéficié d'une stratégie nationale pour le développement industriel, notamment en matière d'accès au marché national et international. L'économie algérienne jouit d'un potentiel riche et varié en produits. Cette foire

permet de découvrir une gamme diversifiée des produits, de s'informer sur les dernières technologies et de développer les techniques de commercialisation en faveur des entreprises exportatrices. Il s'agit d'une véritable opportunité pour les exposants afin de commercialiser leurs produits et les faire connaître auprès des visiteurs, appelant à la multiplication des actions pour promouvoir les entreprises algériennes, la création de richesses et des postes d'emploi. La participation des femmes et des jeunes favorise leur autonomisation et contribue significativement à l'amélioration de leurs conditions de vie, ajoutant que grâce à cette initiative, plusieurs femmes et des jeunes issus du monde de l'entrepreneuriat sont devenus acteurs à part entière, notamment dans le domaine des startups. Selon les organisateurs, cette foire se veut une plateforme de promotion et de développement des produits et un rendez-vous pour les professionnels, chercheurs et institutions, pour échanger autour de thématiques se rapportant au progrès technique et technologique en matière de production et de valorisation des produits. Les activités promotionnelles du secteur privé national qui fait face aux défis de la souveraineté économique sont présentes en force. Cette année, des innovations sont apportées pour le confort des participants.



### **Financement des start-up : Le rôle indéniable des Fintechs**

Les startups sont devenues une des composantes indéniables du développement économique dans de nombreux pays. Afin de les aider à concrétiser leurs buts, des Etats et des pouvoirs publics se sont attelés à mettre en œuvre un écosystème adéquat leur apportant un soutien stratégique et contribuant à leur financement. En Algérie, différents dispositifs d'accompagnement ont été mis à disposition de ces petites entités. Pour les professeurs Riadh Beladjine et Khalida Mohammed Belkebir, de l'Université de Khemis Miliana, il y a nécessité de «diversifier les méthodes de financement des startups, ainsi que d'apporter à ces dernières l'écosystème dans lequel elles peuvent s'épanouir». Au cours de ces dernières années, affirment-ils, l'Etat algérien a pris conscience de l'importance des entreprises innovantes dans la renaissance de l'économie du pays. Aujourd'hui, indiquent les universitaires, «encourager l'innovation est devenue une priorité»

ainsi que la mise en évidence, en particulier, des méthodes de financement technologique qui œuvrent à renforcer l'inclusion financière en Algérie. Relevant l'importance des FinTechs en tant qu'instruments d'inclusion financière, les universitaires soulignent que différents mécanismes d'accompagnement ont été dédiés à la promotion des startups, des plateformes de Crowdfunding, citant l'exemple de «N'investi», qui représente la première plateforme de financement participatif en Algérie, lancée le 10 mai 2020, ou «Chriky». Ces plateformes de Crowdfunding sont adaptées au marché, à la réglementation et à la culture entrepreneuriale en Algérie. Elles répondent à une demande croissante en termes de fonds destinés à l'investissement et à la création des entreprises, pour soulager la pression sur les banques et les autres organismes de financement traditionnels. Ces plateformes, notamment «N'investi», indiquent les universitaires, «encouragent les citoyens vivant sur le sol algérien et les Algériens vivant à l'étranger de participer au développement économique du pays». Notons que récemment, le ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises a fait part du recensement de plus de 5.000 startups, dont 1.100 ayant obtenu le label «Start-up» ou celui de «Projet innovant». S'agissant du financement, le fonds national de financement des startups avait bénéficié d'autres fonds d'investissement au niveau des wilayas avec 58 milliards de dinars, à raison de 1 milliard par wilaya, ce qui lui permettra d'augmenter considérablement ses investissements en matière de startup, sachant que ce fonds investit de 5 à 150 millions DA par projet.



## **Laziz Faïd soumet les Douanes, les Impôts et les Domaines à des contrats de performance**

### **La recette d'un ministre**

Un instrument de bonne gouvernance et de transparence sera introduit, dès juillet prochain, dans le secteur des finances, déjà en phase de numérisation avancée.

Après avoir lancé le chantier de la numérisation, le secteur des finances s'apprête à injecter un nouvel instrument dans l'optique d'asseoir une gouvernance transparente. Toutes les structures et directions du ministère des Finances seront ainsi soumis à un contrat d'objectif et de performance. Une nouveauté.

Cet outil s'appuiera, selon toute vraisemblance, sur ce qu'apportera le processus de numérisation du secteur lancé, il y a quelques mois. Ce modèle de gouvernance, conçu pour opérer une rupture avec les modes archaïques de gestion, vise à confier plus de transparence, renforcer l'efficacité et améliorer la qualité des services publics. Il s'agit aussi d'avoir un outil devant permettre d'interroger les directeurs tenus par l'obligation de rendre des comptes, de communiquer les résultats obtenus et d'évaluer les performances. «Toutes les instances du secteur seront donc tenues de travailler sur la base de ce contrat d'objectif et de performance sur plusieurs années, a affirmé le premier responsable du secteur, qui s'exprimait à l'ouverture de la conférence annuelle des cadres dirigeants de l'administration fiscale. Ceci présente un pas de plus sur la voie de la réforme du secteur des finances sur lequel repose la responsabilité de se débarrasser du poids de la bureaucratie qui a empoisonné la gestion des affaires et de l'argent public. C'est un instrument de nature à permettre le contrôle de la gestion des affaires publiques et assurer l'évaluation du travail de chaque entité. Cet instrument de bonne gouvernance sera mis en oeuvre à l'entame du second semestre de l'année en cours, selon le premier responsable du secteur. Ce qui se répercutera positivement sur la gestion des deniers publics, y compris les recettes fiscales. Le souci de transparence et l'exigence de résultats semblent ainsi déterminer toute l'action du ministère des Finances. C'est ce qui avait justifié l'installation du Haut Comité d'évaluation et d'alerte des risques budgétaires (Hcrb), il y a deux mois. Cette instance est chargée, notamment d'identifier les risques budgétaires potentiels, susceptibles d'affecter les finances publiques. Elle servira aussi à évaluer leur probabilité de survenance, ainsi que d'apprécier les dispositifs existants visant à maîtriser ces risques. Ce comité se charge aussi de la mise en place d'une plate-forme d'échange de données avec les institutions de l'administration publique et d'une démarche de suivi de l'évolution des indicateurs de gestion des risques budgétaires. La mise en place du Hcrb, qui est un instrument essentiel du nouveau mode de gouvernance financière, constitue une «étape importante dans la modernisation de la gestion des finances publiques et la consolidation de la confiance des citoyens dans la gestion des deniers publics», avait fait savoir le ministre des Finances. Considérant que cette démarche contribuera de manière significative à l'amélioration de la qualité de la gestion des finances publiques et à la prévention des risques budgétaires, Faïd a relevé que la création de cet organe s'inscrit dans la continuité des réformes engagées par les pouvoirs publics pour

l'amélioration de la transparence et la qualité de l'information budgétaire. Il s'agit, en outre, d'un instrument qui permet d'identifier et de prévoir les risques liés aux équilibres macroéconomiques, à la dette publique, au financement des systèmes de sécurité sociale, aux participations de l'État (établissements et entreprises publics) ainsi qu'aux finances des collectivités locales. À l'issue de chaque exercice, le Comité élaborera un rapport de synthèse intitulé «déclaration des risques budgétaires» portant sur les risques budgétaires et les propositions visant à limiter leurs effets, et ce en prévision des travaux de préparation du projet de loi de finances. Pour sa part, la DG des impôts (DGI), Amel Abdelatif, a fait état de l'entame de la mise en application de la loi organique 18-15. Ce texte recommande la mise en place d'une projection budgétaire sur plusieurs années. Cette nouveauté vise également à lutter contre l'évasion fiscale.



## **Numérisation, lutte contre la bureaucratie et la corruption**

### **Le triptyque de la nouvelle Algérie**

### **Le président Tebboune a clairement annoncé la couleur...**

La numérisation, la lutte contre la bureaucratie et la chasse aux corrompus parmi les fonctionnaires. Ces trois actions nécessaires sont menées de concert par l'État et convergent tous vers un seul objectif: améliorer la gouvernance. Il n'existe pas d'autres canaux pour hisser le pays vers l'émergence véritable. Ce triptyque, essentiel dans la marche de la nouvelle Algérie, est sans cesse rappelé par le président de la République à l'instant même de son élection à la tête du pays. Abdelmadjid Tebboune sait pertinemment qu'une grande partie des dysfonctionnements de l'appareil de l'État est la conséquence directe de l'absence de l'un ou des trois facteurs. La ligne de chemin de fer qui met trois fois plus de temps qu'il n'en faut pour sa réalisation, l'hôpital qui consomme deux fois son budget initial, sans être réceptionné, des infrastructures flambant neuves mais qui restent fermées en raison d'un retard dans la livraison d'équipements... Et la liste est longue, sont les symptômes d'un dérèglement de la chaîne de commandement au sein de l'administration, d'un maillon de cette chaîne qui bloque le processus ou tout simplement du fait d'une passation douteuse d'un marché à la faveur d'un opérateur incompetent. Ce dernier a tout simplement «acheté» sa place. Le propos n'est pas de donner l'impression que

ces «sorties de pistes» sont systématiques, mais de souligner la perfectibilité de l'appareil de l'État. À ce propos, le président Tebboune a clairement annoncé la couleur quant à sa ferme intention de conduire les trois chantiers à leur terme. Ses prises de parole lors des Conseils des ministres, ses discours inauguraux de la conférence gouvernement-walis ou dans ses réponses aux médias nationaux à l'occasion de ses interviews, il met un maximum de fermeté dans la tonalité, lorsqu'il évoque la numérisation, la double lutte contre la bureaucratie et la corruption. Son coup de pied dans la fourmilière des projets bloqués par l'administration témoigne de sa détermination à ne jamais baisser les bras face à la bureaucratie tentaculaire qui nourrit la corruption. Ces deux fléaux, responsables d'innombrables investissements perdus et de retard de développement dans de nombreux secteurs, craignent par-dessus tout la numérisation. Un processus engagé par l'État aux premiers mois de la présidence de Abdelmadjid Tebboune, mais qui connaît un frein difficilement explicable au regard de la volonté farouche que met le chef de l'État dans la réalisation de ce chantier. Devant le constat de retard du processus, le président de la République a donné, lors d'un des Conseils des ministres, un délai de six mois à tous les départements pour finaliser la numérisation de l'ensemble des secteurs d'activités. Des télécoms aux finances, en passant par l'enseignement supérieur, l'Éducation nationale, l'industrie et le commerce, tout le gouvernement est sommé d'être au rendez-vous de la prochaine rentrée sociale. Les départements ministériels ont engagé leur course contre la montre et les premiers résultats commencent à apparaître ici et là. Mais, il est entendu que l'orchestre gouvernemental n'est pas encore au point. Et pour cause, on constate aussi des comportements scandaleux de la part de certains bureaucrates, on croise encore des fonctionnaires qui ne veulent rien entendre et refusent d'appliquer des directives, pourtant claires. La numérisation est la clé de la bonne gouvernance. Il n'est pas dit, pour autant, que tous les fléaux disparaîtront comme par enchantement, Mais ça reste une condition sine qua non pour amorcer un développement pérenne.

## **Les banques algériennes à l'assaut de l'Afrique Vent de panique au Maroc**

Le Maroc a été désagréablement surpris par cette implantation furtive de banques en Mauritanie et au Sénégal.

La décision de l'Algérie d'aller à la profondeur de l'Afrique, à travers des décisions hardies et réfléchies, ne semble pas du goût de certains pays, à l'image du Maroc dont la réaction est, à tout le moins, inappropriée. Plus particulièrement, la décision de partir à l'assaut du marché financier africain, fait vaciller le royaume du Makhzen, qui pris de panique commence à se débattre, telle une bête agonisante. En effet, les appendices de Sa Majesté ont commencé à lancer des campagnes de dénigrement et de propagandes de bas étages, en vue de discréditer la nouvelle dynamique économique algérienne dans la profondeur africaine. Des vidéos balancées, depuis peu, sur les réseaux sociaux mettant en scène des informations loufoques au sujet de l'Algérie, citant expressément la décision du président Tebboune d'ouvrir des banques en Afrique, trahissent ce vent de panique qui souffle sur le royaume. Une campagne qui tend à travestir la réalité, en colportant des informations infondées et tendancieuses, jusqu'à se faire passer pour des défenseurs des institutions financières algériennes. Du coup, ces appendices médiatiques qui ont sauté sur cette aubaine, continuent de nourrir l'espoir chimérique d'influencer le cours des choses. Parallèlement, certains rapports et compte-rendus de médias indépendants admettent explicitement que le Maroc a été, désagréablement surpris par cette furtive opération d'implantation de banques dans les deux pays de grand intérêt pour le Makhzen, à savoir la Mauritanie et le Sénégal. Cela est d'autant plus désastreux pour le Makhzen que la situation financière et économique du Maroc est des plus catastrophiques, surtout avec l'effervescence du front social aux prises avec les effets pervers de l'inflation et la paupérisation galopante. Il faut croire qu'au final, l'opération d'implantation des banques et succursales bancaires et financières algériennes en Afrique, annonciatrice d'un déclin de la présence financière marocaine en Afrique, pourrait sonner le glas des banques du Makhzen sur son terrain de prédilection traditionnel et de choix. Pour la première fois de son histoire, le Maroc se sent menacé et reclus dans ses derniers fiefs, jadis imprenables. Aussi, à voir les gesticulations et les manigances des

appendices médiatiques du roi Mohammed VI, qui multiplient les assauts et les battages propagandistes autour de cette décision, particulièrement, on serait tenté d'admettre que le Maroc a fini par jeter toutes ses cartes. Cela prouve aussi que la décision de l'Algérie d'investir la place financière africaine, à travers l'ouverture d'agences bancaires, notamment au Sénégal et en Mauritanie, dans un premier temps a provoqué un vent de panique au sein des tenants du royaume. Il faut dire que le Maroc dont la présence d'agences bancaires dans des villes africaines remonte à plusieurs années déjà, voit d'un très mauvais oeil une telle décision. Une décision qui pourrait, à très court terme, le déloger du continent noir, dont il a longtemps sucé le sang, en complicité avec des puissances coloniales anciennes. La décision de l'Algérie d'ouvrir des agences bancaires dans ces villes africaines, perçue par le Maroc, telle une incursion dans sa propre chasse gardée, intervient à point nommé pour annoncer un nouvel âge pour le continent noir. La réaction disproportionnée du Maroc démontre, si besoin que l'Algérie a pris la bonne décision et qu'elle est sur la bonne voie. Selon des experts aguerris, «si l'Algérie persiste dans cette voie, en poursuivant le tissage d'un réseau bancaire, financier et même d'assurances en Afrique, à travers une feuille de route distincte et une stratégie dûment élaborée, avec les atouts financiers, particulièrement, dont elle dispose actuellement, elle se positionnera comme un acteur majeur de la place financière africaine, avec des acteurs africains alliés». Il n'est un secret pour personne que les dernières décisions des hautes autorités du pays, allant dans le sens d'une meilleure implication de l'Algérie dans la résolution des problèmes d'intégration économique de l'Afrique ne sont pas du goût de certaines puissances mondiales. A fortiori, la dynamique de rapprochement économique et politique avec les pays africains, assortie d'une ouverture commerciale nouvelle aussi, devant sonner le glas de certains néocolonialistes et leurs appendices inféodés. Il convient de souligner aussi, que depuis ces dernières années, grâce à la clairvoyance du président de la République, l'Afrique est depuis peu au centre d'intérêt de l'Algérie, qui a effectué un virage de 360° pour corriger sa politique en la matière. La décision salutaire de Tebboune de réserver la somme colossale de 1 milliard de dollars pour le financement de projets de développement économiques et technologiques de l'Afrique, participe de cette stratégie nouvelle mise en orbite, depuis peu aussi, devant déboucher sur une réelle stratégie d'intercoopération continentale.

## **Le directeur général de la bourse d'Alger à Tizi-Ouzou Le financement des communes en débat**

En plus de cette puissance financière, la bourse d'Alger possède d'autres atouts qui font d'elle un maillon fort de l'économie nationale.

La bourse d'Alger peut financer les PME et les collectivités locales comme les APC et les APW. Elle peut aussi être une source de financement aux entreprises. La Bourse s'avère aussi être un moyen de médiatisation pour des entreprises à la recherche d'une présence au plan national et à l'international. C'est une entité qui peut jouer un rôle primordial dans la nouvelle stratégie économique nationale avec ses capacités de financement estimées à 500 milliards de dinars. Tous ces faits ont été mis en évidence, avant-hier jeudi, par Yazid Benmouhoub, directeur général de la bourse d'Alger, qui a animé une conférence-débat sur le rôle du marché financier dans le nouveau modèle de croissance économique en Algérie. Un événement organisé par l'Insim-Ecole nationale supérieure de management de Tizi-Ouzou qui poursuit fidèlement sa mission de formation d'élite et de participation active au développement de l'économie nationale. La bourse d'Alger est un moyen efficace pour le financement des entreprises économiques de toutes dimensions, des collectivités locales avec un matelas financier estimé à 500 milliards de dinars. En plus de cette puissance financière, la bourse d'Alger, explique son directeur général, possède d'autres atouts qui font d'elle un maillon fort de l'économie algérienne. Pour jouer ce rôle, cette institution possède quelque 3 200 agences à travers le territoire national représentant des portes d'entrée en bourse à tous les acteurs économiques. Cette capacité ne peut être atteinte et ce rôle primordial ne peut être joué sans quelques préalables. Des préalables d'ordre technique et des préalables d'ordre culturel et structurel de l'économie nationale, notamment la digitalisation des opérations financières. En effet, explique le conférencier, l'activité boursière ne peut fonctionner qu'avec l'émergence de promoteurs en Bourse qui joueront le rôle d'intermédiaires à même d'accompagner les entreprises dans les opérations boursières. Yazid Benmouhoub déplorera, également, l'absence d'analystes financiers à même de vulgariser et de faire connaître les tendances économiques et boursières au niveau national et à l'international. L'absence d'une presse spécialisée dans l'économie et la finance représente aussi un obstacle dans la promotion de l'activité boursière dans l'économie nationale. Cependant, de l'avis

de tous les spécialistes, il ne faut pas se voiler la face, la culture de l'entrepreneuriat national souffre de deux handicaps majeurs. D'abord, il faut savoir que l'Entreprise nationale privée peine à s'émanciper du caractère familial. L'ouverture du capital est catégoriquement rejetée parce que l'Algérien refuse catégoriquement d'ouvrir les portes de son entreprise familiale à un étranger. L'autre blocage empêchant l'émergence de l'activité boursière est le refus de l'entreprise algérienne d'évoluer dans la transparence, notamment en matière budgétaire. Une transparence qui est une condition incontournable pour entrer en Bourse qui exige la publication, deux fois par an, des rapports d'audit de chaque entité cotée en Bourse. Enfin, il faut noter que la conférence a été suivie d'un débat très riche avec des questions pertinentes, des enseignants de l'Emto, des responsables des banques et des entreprises présents et des étudiants de la même université et surtout les réponses de Yazid. Benmouhoub avec une grande pédagogie et méthodologie.



### **Tebboune attendu mardi au Portugal pour une visite de deux jours**

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, effectuera, à partir de mardi, une visite officielle de deux jours au Portugal.

Cette visite sera l'occasion de raffermir les liens d'amitié entre les deux pays à travers, notamment, l'intensification du partenariat et le développement de la coopération bilatérale dans le domaine du commerce et de l'investissement. Le chef de l'Etat sera accompagné d'une importante délégation. C'est ce qu'a indiqué l'agence portugaise d'information Lusa.

Lors de la visite du président de la République à Lisbonne, qui intervient une semaine après la tenue à Alger de la 6<sup>e</sup> session du groupe de travail conjoint sur la coopération économique Luso, plusieurs accords concernant « la coordination politique, la facilitation de la circulation des personnes et des transports, et la coopération économique et commerciale » seront signés.

Lors de son séjour au Portugal, M. Tebboune rencontrera le président portugais, Marcelo Rebelo de Sousa, le président du Parlement, Augusto Santos Silva, ainsi que le Premier ministre, Antonio Costa.

A cette occasion, un forum d'affaires algéro-portugais sera organisé dans la capitale, Lisbonne, auquel prendront part plus de 60 hommes d'affaires algériens. Ce forum, annoncé en mars dernier, permettra de booster la coopération économique bilatérale. Il permettra également à l'Algérie de mettre en valeur les opportunités d'investissement pour l'attraction des investissements portugais directs et augmenter leur volume, qui ne dépasse pas actuellement les 60 millions de dollars.

Il est à noter que l'Algérie est le premier fournisseur gazier du Portugal, avec un volume annuel qui couvre 40% de ses besoins.

Le président Tebboune, rappelle-t-on, avait reçu une invitation pour une visite au Portugal qui lui avait été transmise en octobre 2022 par le ministre des Affaires étrangères portugais, Joao Gomes Cravinho. En faisant part au Président Tebboune de son «attachement à le voir effectuer une visite au Portugal en 2023», le MAE portugais avait souligné que «cette visite sera l'occasion de raffermir les liens d'amitié et de valoriser les relations solides unissant nos deux pays».

Il avait également fait remarquer que «nous vivons une conjoncture marquée par l'instabilité des relations internationales. Dans de telles conditions, il est important de compter sur des pays amis stables avec lesquels nous entretenons des relations de confiance».

Par ailleurs, le ministre portugais de l'Economie et de la Mer, Antonio Costa Silva, qui avait pris part au Forum Luso à Alger, avait exprimé la volonté du Portugal de quintupler les investissements en Algérie au cours des cinq prochaines années.

Costa Silva a assuré que l'Algérie « est un partenaire fondamental et crédible dans un monde de plus en plus incertain sur le plan économique et géopolitique » et que le Portugal entend accroître et diversifier les investissements en Algérie dans divers secteurs d'activité, tels que les travaux publics, la finance, l'industrie, la production pharmaceutique, l'hydraulique, l'agriculture, l'énergie et les transports.

## **Finances : Société Générale ouvre une agence à Mila**

Dans le cadre de son plan de développement et de sa politique de proximité et de satisfaction client, Société Générale Algérie est heureuse d'inaugurer, officiellement, son agence à Mila, au cours d'une cérémonie, à laquelle ont pris part le Wali de Mila et Julien Sterenzy, Président du Directoire de la banque, accompagnés de leurs délégations respectives, des clients de la banque et des prospects de la région ainsi que des représentants des médias.

Située au Boulevard Ben Guerba division 55 N°34 – Mila, cette nouvelle agence, dédiée à l'activité de la clientèle des particuliers et des professionnels, va offrir des services et produits bancaires par une équipe qualifiée qui mettra son expertise au profit de l'activité de la région.

Société Générale Algérie, qui a débuté son activité en 2000, poursuit son ancrage en régions et devient ainsi la première banque privée à s'installer dans la Wilaya de Mila.

Cette démarche démontre sa volonté de se rapprocher davantage de ses clients afin de leur apporter toutes les solutions dont ils ont besoin dans les conditions les plus favorables et confirme ainsi sa position de première banque privée en termes de réseau avec 104 agences réparties sur 34 wilayas.



## **Fiscalité: La vignette automobile en ligne lancée en 2024**

La vignette automobile en ligne sera lancée en 2024, a indiqué dimanche à Alger une responsable à la Direction générale des impôts (DGI) qui vise à travers cette démarche la modernisation de ses services et la facilitation des procédures fiscales.

«Sur le plan développement, le projet de la vignette en ligne est finalisé, reste le

socle juridique qui devrait être intégré dans la loi de finances», a déclaré à l'APS, Souhila Souilamas, directrice centrale à la DGI, en marge des travaux de la conférence annuelle des cadres dirigeants de l'administration fiscale.

Selon cette responsable, ce projet qui entre dans le cadre de la numérisation et la modernisation des services fiscaux, est en phase d'intégration des informations relatives au parc national automobile, dont le fichier est géré par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et l'Aménagement du territoire.

L'intégration de ce fichier dans la plateforme digitale de la DGI, a-t-elle expliqué, permettra à l'administration fiscale de faire le calcul de la taxe relative à la vignette en fonction de la motorisation du véhicule. L'objectif du lancement prochain de la vignette automobile en ligne est de «permettre au citoyen de s'acquitter de cette taxe dans les meilleures conditions et de lui éviter les longues files d'attente au niveau des structures de l'administration des impôts et les bureaux de poste».

De même, ce nouveau service permettra à la DGI de se décharger des coûts de gestion «considérables» de cette prestation en la dématérialisant, tout en assurant un service de qualité au citoyen, a assuré Mme Souilamas.

**ابتداء من السداسي القادم.. وزير المالية  
عقود نجاعة لإصلاح قطاع المالية والأنظمة البنكية والجبائية  
مُساءلة المديرين وتقييم الأداء كل ثلاثي بداية من جويلية  
رقمنة الإدارة الجبائية لتحسين التحصيل ومردودية الأعوان**

كشف وزير المالية، لعزیز فايد، الأحد، عن إبرام عقود نجاعة بين الوزارة ومختلف المديریات القطاعية، بداية من جويلية القادم ضمن خطة لإصلاح قطاع المالية عبر تطوير الأنظمة البنكية والجبائية والميزانياتية.

وأوضح الوزير خلال أشغال الندوة السنوية للإطارات المسيرة للإدارة الجبائية، أنه سيتم ضمن هذا الإجراء الذي يأتي في سياق تطبيق القانون العضوي لقوانين المالية 18- 15 التزام كل هيئة من هيئات وزارة المالية باعتماد "عقد الأهداف والنجاعة"، على نطاق متعدد السنوات قصد تقييم ومراقبة أدائها. وأضاف فايد أن تفعيل هذه العقود باعتبارها "أداة حوكمة"، ستكون موضوع تقييم أولي بعد ثلاثة أشهر، قبل القيام بتقييم أكثر شمولاً بداية العام 2024، مضيفاً أن اعتماد أسلوب النجاعة يهدف إلى "تعزيز الشفافية وتحسين الفعالية والكفاءة وجودة الخدمة المقدمة للمواطنين ومساءلة المديرين بشأن التزامهم بإعلان النتائج المحققة وقياس الأداء".

وقال الوزير إنه سيتم إشراك مديري الهيئات التنفيذية والمؤسسات العمومية والمتدخلين في قطاع المالية على المستويين المركزي والمحلي، حرصاً من السلطات العليا للبلاد على تطوير القطاع والنهوض به، بما ينعكس إيجاباً على التنمية المحلية والتسيير الرشيد للمال العام بما في ذلك الموارد الجبائية. وحثّ الوزير على أهمية امتلاك قطاع المالية لمدونة أخلاقيات الموظفين والأعوان بإرساء قواعد حسن السلوك التي يجب مراعاتها من قبل مسؤولي الوزارة، داعياً إلى إطلاق وسائل اتصال ونشريات دورية لكل مديرية لتمكين إطاراتها من التعبير عن خبراتهم وتحليلهم وكذا إقامة جسر مع قطاع التعليم العالي والبحث العلمي.

وأكد الوزير على الاختيار الأمثل للإطارات وفق معايير الكفاءة والنزاهة والالتزام تجاه الدولة، مشيراً إلى السنة الحالية ستشهد انطلاق عمل الإدارة الجبائية بنظام عقود النجاعة في تسيير مصالحها، ضمن إجراء من شأنه تحسين مناخ عمل مصالح الضرائب "ورفع روح التنافسية بينها، ما ينعكس إيجاباً على مردودية أداء الإدارة الجبائية خصوصاً وعلى تحصيل الموارد الجبائية عموماً". ولفت فايد إلى أن اللقاء شكّل فرصة لمختلف الإطارات ورؤساء المديریات والمصالح الجبائية لشرح إجراءات عصرنة المنظومة المالية.

### **إدارة الضرائب أول من يدرج عقود النجاعة**

من جانبها ركزت المديرية العامة للضرائب، أمال عبد اللطيف، خلال اللقاء، على المحاور الكبرى لاستراتيجية عصرنة وتنظيم إدارة الضرائب من خلال إعادة هيكلة المصالح القاعدية وإنشاء مصالح عصرية مع إعادة تأسيس الأنظمة الجبائية وتبسيط الإجراءات. وذكرت بأن الأمر يخص "تخفيف الضغط الجبائي والحد من الغش والتهرب الضريبيين وبلوغ المستويات المتوقعة من الإيرادات الجبائية".

وأضافت المتحدثة أن "الهدف من وراء برنامج عصرنة المديرية يبقى تحسين الموارد الجبائية بشكل مستمر وتقديم خدمة ذات نوعية للمكلفين بالضريبة من خلال تحسين مناخ الأعمال وتطوير الحس الجبائي وترسيخ الإنصاف الجبائي"، موضحة أن البرنامج يرمي إلى تكييف الإدارة الجبائية مع الرهانات القائمة من خلال تحسين ظروف وآليات عمل الموظفين بما يعكس إيجابا على أدائهم من حيث النجاعة والفعالية وتحقيق الأهداف المسطرة. وأفادت عبد اللطيف لدى تطرقها إلى إدخال عقود النجاعة بالمديرية العامة للضرائب أنه سيتم استحداث نظام تقييم النجاعة لقياس مدى فعالية النتائج المسجلة من طرف المصالح الجبائية القاعدية في تنفيذ إطار مخطط عملها.



## إطلاق قسيمة السيارات عبر الانترنت سنة 2024

أعلنت مسؤولة بالمديرية العامة للضرائب, اليوم الأحد بالجزائر العاصمة, عن إطلاق قسيمة السيارات عبر الانترنت ابتداء من سنة 2024 بهدف عصرنة خدمات المديرية وتسهيل الإجراءات الجبائية. وصرحت المديرية المركزية بالمديرية العامة للضرائب, سهيلة سويلاماس, على هامش أشغال الندوة السنوية للإطارات المسيرة للإدارة الجبائية, أنه "تم الانتهاء من صياغة مشروع قسيمة السيارات عبر الانترنت من ناحية التطوير وبقي الجانب القانوني الذي سيتم إدراجه في قانون المالية". وحسب المسؤولة, يتواجد هذا المشروع الذي يندرج في إطار رقمنة وعصرنة الخدمات الجبائية, في مرحلة إدماج المعلومات المتعلقة بالحظيرة الوطنية للسيارات التي تتولى وزارة الداخلية والجماعات المحلية والتهيئة الإقليمية والتسيير بطاقتها. ووضحت المديرية المركزية أن إدماج هذه البطاقيّة في المنصة الرقمية للمديرية العامة للضرائب سيسمح للإدارة الجبائية بحساب الضريبة المتعلقة بالقسيمة حسب محرك المركبة. ويكمن هدف إطلاق قسيمة السيارات عبر الانترنت قريبا في "السماح للمواطن بدفع ثمن هذه الضريبة في أحسن الشروط وتفاذي الطوابير على مستوى هيئات إدارة الضرائب ومكاتب البريد". وأضافت المسؤولة أن هذه الخدمة ستمكن المديرية العامة للضرائب أيضا من تفاذي التكاليف "المعتبرة" لتسييرها من خلال رقمنتها وضمان خدمة نوعية للمواطن.

## عقود نجاعة بين وزارة المالية والمديريات القطاعية

في إطار إصلاح القطاع

عقود نجاعة بين وزارة المالية والمديريات القطاعية ن. أ

أعلن وزير المالية لعزیز فايد أمس الأحد بالجزائر العاصمة أنه سيتم في جويلية المقبل إبرام عقود نجاعة بين الوزارة ومختلف المديريات القطاعية في إطار إصلاح قطاع المالية الرامي لتطوير الأنظمة البنكية والجبائية والميزانية.

وذكر وزير المالية خلال أشغال الندوة السنوية للإطارات المسيرة للإدارة الجبائية أنه في إطار هذا الاجراء الذي يأتي تطبيقا للقانون العضوي لقوانين المالية 18-15 تلتزم كل هيئة من هيئات وزارة المالية باعتماد عقد الأهداف والنجاعة على نطاق متعدد السنوات وهذا لتقييم ومراقبة أدائها فيما يتعلق بالأهداف المحددة مسبقا.

وأضاف السيد فايد في ذات الصدد أنه سيتم تفعيل هذه العقود باعتبارها أداة حوكمة اعتبارا من السداسي الثاني من 2023 على ان تكون موضوع تقييم أولي بعد ثلاثة اشهر ثم تقييم أكثر شمولا خلال شهر جانفي 2024.

ويرمي اسلوب النجاعة-يتابع الوزير- إلى تعزيز الشفافية وتحسين الفعالية والكفاءة وجودة الخدمة المقدمة للمواطنين ومساءلة المديرين بشأن التزامهم بالإعلان عن النتائج المحققة وقياس الأداء. وسيتم في ذات المسعى إشراك مدراء الهيئات التنفيذية والمؤسسات العمومية والمتدخلين في قطاع المالية مركزيا ومحليا وذلك حرصا من السلطات العليا للبلاد على تطوير القطاع والنهوض به بما ينعكس بالإيجاب على تحقيق التنمية المحلية والتسيير الرشيد للمال العام بما في ذلك الموارد الجبائية يؤكد الوزير.

وحت الوزير على أهمية امتلاك قطاع المالية لمدونة أخلاقيات الموظفين والأعوان بإرساء قواعد حسن السلوك التي يجب مراعاتها من قبل جميع فئات مسؤولي الوزارة داعيا إلى اطلاق وسائل اتصال ونشريات دورية لكل مديرية تسمح للإطارات بالتعبير عن خبراتهم وتحليلهم مع بناء جسر مع قطاع التعليم العالي والبحث العلمي.

وفي تأكيده على الاختيار الأمثل للإطارات وفقا لشروط الكفاءة والنزاهة والولاء والالتزام نحو الدولة افاد وزير المالية أن 2023 ستشهد انطلاق الإدارة الجبائية في بنظام عقود النجاعة في تسيير مصالحها. وأوضح أن هذا الاجراء من شأنه تحسين مناخ عمل مصالح الضرائب والرفع من الروح التنافسية بينها مما ينعكس إيجابا على مردودية أداء الإدارة الجبائية خصوصا وعلى تحصيل الموارد الجبائية عموما. كما لفت السيد فايد إلى ان هذا اللقاء يعد فرصة سانحة لمختلف الإطارات ومدراء المديريات والمصالح الجبائية لشرح إجراءات عصرنة المنظومة المالية والقائمة على رقمنة الإدارة الجبائية والتي ستساهم في اتخاذ القرار بناء على مؤشرات أداء المصالح ومردودية الأعوان.

إدارة الضرائب أول من يدرج عقود النجاعة

بدورها ركزت المديرة العامة للضرائب آمال عبد اللطيف على المحاور الكبرى لاستراتيجية عصرنة وتنظيم إدارة الضرائب والقائمة على إعادة هيكلة المصالح القاعدية وإنشاء مصالح عصرية موازاة مع إعادة تأسيس الانظمة الجبائية وتبسيط الإجراءات.

ويتعلق الامر كذلك -تضيف السيدة عبداللطيف- بتخفيف الضغط الجبائي والحد من الغش والتهرب الضريبيين وكذا بلوغ المستويات المتوقعة من الإيرادات الجبائية.

وأضافت المسؤولة ان الهدف المتوخى من برنامج عصرنة المديرية هو تحسين الموارد الجبائية بشكل مستمر و تقديم خدمة ذات نوعية للمكلفين بالضريبة من خلال تحسين مناخ الاعمال وتطوير الحس الجبائي وترسيخ الانصاف الجبائي.

ومن شأن هذا البرنامج جعل الإدارة الجبائية متأقلمة مع رهانات الساعة من خلال تحسين ظروف وآليات عمل موظفيها ما ينعكس إيجابا على أدائهم من حيث النجاعة والفعالية وتحقيق الأهداف المسطرة مبرزة ان الدور المحوري للإدارة الجبائية يفرض عليها عصرنة ورقمنة تسييرها وأدوات عملها.

وفي تطرقها إلى ادخال عقود النجاعة بالمديرية العامة للضرائب أفادت السيدة عبد اللطيف انه سيتم استحداث نظام تقييم النجاعة والهادف إلى قياس مدى فعالية النتائج المسجلة من طرف المصالح الجبائية القاعدية في تنفيذ إطار مخطط عملها.

وأوضحت أنه سيتم في اطار القانون العضوي 18-15 المتعلق بقوانين المالية اخضاع التقييم المذكور إلى توقيع عقد نجاعة من طرف المديرية الجهوية والولائية والذي تتعهد بموجبه هذه الأخيرة بتحقيق الأهداف المسندة اليها بالتنسيق مع الإدارة المركزية.



**أكثر من 225 مليون دولار في السنة تنفقها الدولة لإدارة الكوارث خلال الـ15 سنة الأخيرة**

كشف الوزير الأول، أيمن بن عبد الرحمان، أن النفقات العمومية الموجهة لإدارة الكوارث وعلى رأسها الفيضانات والزلازل وحرائق الغابات، تفوق 225 مليون دولار في السنة، خلال الـ15 سنة الأخيرة.

وأورد الوزير الأول، في كلمة له خلال إشرافه على افتتاح الملتقى الدولي بعنوان “الحد من مخاطر الزلازل.. حوكمة واستشراف”، أن 70 بالمائة من هذه النفقات وجهت لاصلاح مخلفات الفيضانات والتي كانت على رأس الكوارث التي تعرضت لها بلادنا منذ سنة 1954.

وأوضح أيمن بن عبد الرحمان، أن هذا الملتقى، هو فضاء علمي وتقني وتقييمي لتبادل الخبرات وعرض آخر ما توصلت له البحوث العلمية في مجال الحد من مخاطر الزلازل بمشاركة خبراء ومختصين دوليين في المجال.

وذكر الوزير الأول، بمناسبة هذا الملتقى، بمرور 20 عاما على الزلزال المدمر الذي ضرب ولاية بومرداس، في 21 ماي 2003، والذي بلغت شدته 6.8 درجات، خلفا خسائر بشرية ومادية معتبرة بلغت 2286 وفاة و3354 مصاب و1263 مفقود.

مشيرا إلى أن الدولة تكفلت كليا باصلاح كوارث هذا الزلزال، والذي استهلك ملايين الدولارات.

وفي ذات السياق، أبرز الوزير الأول، أهمية موضوع الملتقى، ومسئولياتهم في الرفع من الوعي وتعزيز الوقاية من الكوارث، وكذا أهمية التحضير المسبق المبني على أسس علمية للحد من آثار الكارثة قبل وقوعها.

وأكد أيمن بن عبد الرحمان، بأن الجزائر، كانت سباقة في وضع التدابير اللازمة ووسائل التدخل، حيث قامت بتحيين ترسانتها القانونية، بوضع آليات للحد من أضرار الزلازل، ومنها قانون 25 ديسمبر 2004 المتعلق بالوقاية وتسيير الكوارث.

مضيفا أن الجزائر قامت بوضع تدابير وآليات للحد من آثار الزلازل، بتعزيز أنظمة المراقبة واستخدام التكنولوجيا الحديثة، وتبقى تجربة جامع الجزائر المعزز بنظام مضاد للزلازل، تجربة فريدة من نوعها في العالم، هذا وكشف الوزير الأول في ذات الخصوص، أنه قد تم الانتهاء من الورشة الإستراتيجية الوطنية لتسيير المخاطر والكوارث.

مشيرا إلى أن الظروف الحالية، تفرض علينا تحسين الاستراتيجية وتحيينها للحد من مخاطر الكوارث، بفهم مخاطر الكوارث وتعزيز سبل ادارة تسيير المخاطر والاستثمار للحد من مخاطر الكوارث وتحسين مستوى الاستعداد للتصدي للكوارث وإعادة البناء والتأهيل والاعمار.

وأوضح الوزير الأول، أن الاستراتيجية الجديدة، تعتمد على العنصر البشري المتدخل ووعيه، والتخطيط للكوارث للحد من تبعاتها، والحوكمة والاستثمار لبناء ذهنيات جديدة تعتمد على مفاهيم تسيير الاخطار وليس تسيير المخاطر.

وأضاف ذات المتحدث، أن الجزائر تشيد بالتقدم المحرز في هذا المجال، وتشدد على تبنيها والتزامها بقرارات للعمل العالمي للحد من أخطار الكوارث، حيث تبقى الجزائر معرضة للزلازل بسبب تموضعها الجغرافي.

ودعا الوزير الأول، لتعزيز التعاون الإفريقي والدولي والعمل بالتنسيق مع مكتب الامم المتحدة للحد من الكوارث، مشيرا إلى أن الجزائر بادرت مؤخرا بإنشاء آلية إفريقية للحد من أخطار الكوارث وتقديم الدعم الضروري للبلدان الافريقية المتضررة.



وزارة المالية  
MINISTRY OF FINANCE

Bonne lecture

⚡ Avez-vous des questions?  
Contactez nous sur :

✉ [dc@mf.gov.dz](mailto:dc@mf.gov.dz)

☎ Poste: 2784

[www.mf.gov.dz](http://www.mf.gov.dz)



@MFinance\_dz



f

@MFinancesdz



وزارة المالية الجزائرية MFINANCES CHANNEL



Copyright © MINISTÈRE DES FINANCES  
Immeuble Ahmed Francis, Cité Malki, Benaknoun - Alger